

## **La présence de la France dans le monde**

Ancienne grande puissance, la France s'interroge aujourd'hui sur sa place et son rôle dans le monde. Au 19e rang mondial par sa population et d'une superficie moyenne ( $< 550\ 000\ km^2 = 1\ %$  des terres émergées, mais 2<sup>e</sup> État d'Europe après la Russie), la France est un État qui est intégré dans la mondialisation et qui joue un rôle important dans l'Union européenne, ce qui lui permet de prétendre au titre de puissance..

### **I. Des territoires français ancrés dans le monde**

#### **A) Des territoires français répartis à la surface du globe**

Du fait de son Histoire, la France conserve sur plusieurs continents et dans tous les océans du globe des territoires où elle affirme sa souveraineté.

- La France métropolitaine : position d'isthme (bande de terre resserrée entre des mers) entre l'Atlantique, la Manche et la Méditerranée, et de finistère à l'ouest de l'Europe => carrefour Nord-Sud ouvert sur le monde.
- La France d'outre-mer = près de 120 000 km<sup>2</sup> (sans la Terre Adélie en Antarctique) d'anciennes possessions coloniales (surtout des îles) conquises à partir des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles (carte 1 p. 218) => France présente sur tous les océans (intérêt géostratégique : bases militaires, centres de télécommunications, terminus ou réseau aérien et maritime, destinations touristiques internationales...). L'Union européenne contribuant aussi en partie au développement des départements français d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) via les financements et politiques communautaires. La France a aussi des COM (Collectivités d'Outre-Mer) qui ont plus d'autonomie (ex. Polynésie dans le Pacifique). Ces États vivent souvent du tourisme, de l'exploitation de ressources naturelles, hébergent des bases militaires ou des centres de recherche (lancement des fusées Ariane à Kourou en Guyane par exemple).

#### **B) Le 2<sup>e</sup> domaine maritime mondial**

Depuis la convention de Montego Bay (1992/1994) qui donne aux États maritimes une large extension territoriale en mer par la création des Zones Économiques Exclusives (zone des 200 mille milles marins = 370 km à partir des côtes sur lesquels un État possède des droits économiques d'exploration-exploitation-gestion des ressources : pêche, énergies, contrôle de grandes routes maritimes), la France dispose ainsi d'un espace maritime équivalant à 20 fois sa superficie continentale , ce qui représente la seconde ZEE du monde (derrière celle des États-Unis), c'est-à-dire plus de 10 millions de km<sup>2</sup>.

## **II. Une puissance économique dans la mondialisation**

### **A) Une puissance économique et commerciale intégrée à la mondialisation**

La France est la 6<sup>e</sup> puissance économique mondiale, la 5<sup>e</sup> pour ses échanges commerciaux (5% du commerce mondial). Elle commerce (son commerce est souvent déficitaire : plus d'importations que d'exportations) d'abord avec les pays de l'Union européenne (la France est un des pays fondateur du marché unique européen et de l'euro), mais aussi avec les autres pays de la Triade et avec des pays émergents. L'Union européenne est un relais efficace de la puissance française lui permettant de réaliser ce qu'elle n'aurait pas eu les moyens de faire seule. La France est membre du G8 et du G20.

La présence économique de la France, largement soutenue par l'État (qui favorise la libéralisation et l'ouverture économiques), s'affirme par le biais de l'implantation des entreprises françaises à l'étranger. Souvent des firmes transnationales d'origine française figurent aux premiers rangs de différents secteurs industriels et commerciaux : automobile (PSA, Renault-Nissan), services collectifs (Vivendi Suez), BTP (Bouygues, Lafarge).

La France participe aujourd'hui à l'essor des migrations internationales. Les Français qui s'expatrient sont aujourd'hui de plus nombreux (+ 3,5 % par an entre 1995 à 2005). C'est une rupture historique pour un pays dans lequel la tradition d'émigration était jusqu'ici assez faible. Mais il n'y a que deux millions de Français vivant à l'étranger.

### **B) Une puissance attractive vue de l'étranger**

Avec 67 millions d'habitants et une population active bien formée, la France est un marché de consommation important. Son territoire est facilement accessible grâce à des réseaux de transports efficaces. Elle est une des principales destinations pour les investissements étrangers, et la destination n°1 du tourisme international. Elle attire aussi les migrations internationales, même si, avec la crise, la France ferme de plus en plus ses frontières aux étrangers et opte pour l'immigration choisie (cerveaux).

## **III. Une puissance moyenne dans les relations internationales**

Grande puissance économique, la France a une influence politique, diplomatique et culturelle qui faiblit. Mais à son passé de grande puissance, la France garde une volonté d'agir à l'échelle planétaire et de jouer un rôle important dans la mondialisation politique.

### **A) Les moyens d'une ambition mondiale**

Historiquement, la France se définit par une riche culture qu'elle veut exporter, et depuis la Révolution comme la patrie des droits de l'Homme. Depuis 1945, elle dispose d'un siège permanent (avec droit de véto) au Conseil de sécurité de l'ONU) et de la présence de hauts fonctionnaires français à des postes clés dans les institutions internationales (ONU,

Christine Lagarde à la tête du Fonds Monétaire International par exemple).

Depuis les années 1960 (de Gaulle) elle a choisi la dissuasion nucléaire (système de défense reposant sur la maîtrise de l'arme nucléaire) pour garantir son indépendance et assurer sa sécurité. Son rôle international prend aussi appui sur l'importance de ses forces armées, même si elle a moins de moyens financiers que par le passé. Elle est aujourd'hui le pays occidental après les États-Unis le plus impliqué militairement à l'échelle mondiale, avec de nombreux accords de défense en Afrique sub-saharienne (anciennes colonies), et une participation active aux missions internationales de maintien de la paix (ex-Yugoslavie, Afghanistan, Tchad, Libye...), dans le cadre de l'ONU.

Les bouleversements géopolitiques des années 1990 (disparition de l'URSS et du bloc communiste, montée du terrorisme) ont conduit par ailleurs la France et ses partenaires européens à coordonner leur diplomatie notamment en définissant une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) dont la réalisation concrète se heurte cependant encore largement aux divergences entre États.

### B) Une puissance stratégique reconnue

La France fait entendre une voix originale, pas toujours alignée sur celle des États-Unis, dans la diplomatie internationale, au service de la paix, de l'aide au développement, du développement durable et du rapprochement des civilisations. Elle veut, à l'inverse des États-Unis, favoriser, en accord avec l'Union européenne, une approche multilatérale des problèmes mondiaux en tentant, par exemple, de valoriser des moyens d'action diplomatiques et politiques et non uniquement militaires (cf. refus de participer à la guerre en Irak en 2003, cf. position actuelle face à l'Iran et la Syrie ou sur la question israélo-palestinienne).

Elle entretient d'étroites relations par le biais de nombreux accords (économiques, militaires, culturels) avec de nombreux États du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne (accords ACP, zone Franc CFA, accords de pêche, accords migratoires...). Mais en raison du coût budgétaire des accords franco-africains mais aussi des soupçons de néo-colonialisme qui pèsent parfois sur la présence française, on assiste à un relatif recul de l'influence française face à la montée de la concurrence d'États comme les États-Unis ou la Chine.

Dans le cadre de la recherche d'une nouvelle gouvernance mondiale, la France se préoccupe particulièrement des questions environnementales et cherche aussi à redéfinir sa politique d'aide au développement en élargissant, au-delà de sa sphère d'influence traditionnelle, le cercle des pays pauvres qui en bénéficient. L'influence de la France dans le monde s'appuie aussi depuis longtemps sur un réseau très actif d'organisations non gouvernementales (ONG) comme Médecins sans frontières (MSF) créé en 1973. Il est à noter aussi, que la France est un des hauts lieux de la contestation de certaines formes de mondialisation (cf. le mouvement ATTAC).

### C) Une diplomatie culturelle au service de la puissance

La présence française dans le monde comporte aussi une forte dimension linguistique et culturelle qui s'appuie sur la «francophonie». Le français est couramment parlé par près de 200 millions de personnes (moins de 2% de la population mondiale) sur tous les continents. Langue internationale utilisée par des organisations internationales comme l'ONU et le Comité International Olympique (CIO), le français n'appartient pas exclusivement aux Français et à la seule France : cf. l'exemple du Québec dont le rôle international dans la défense du français est parfois considérable. Le français est à la fois un vecteur de l'influence culturelle de la France mais aussi un moyen pour ouvrir le pays à d'autres cultures.

Le rayonnement de la culture française dépasse largement l'aire linguistique francophone, particulièrement grâce à la littérature et au cinéma. Avec des moyens réduits, les 1 071 établissements scolaires (cf lycées français à l'étranger) de l'Alliance Française, aidée par le Bureau international de l'édition regroupant les éditeurs francophones, participent à la diffusion de la culture française. Signe aussi de ce rayonnement, la France vend pour les traductions littéraires 4 fois plus de droits d'auteurs qu'elle n'en achète. À l'échelle du monde, le cinéma français est un des seuls à pouvoir tenir tête au cinéma américain comme en témoigne le rayonnement du Festival International de Cannes et de ses palmes d'or.

### Francophonie

Le terme de francophonie apparaît pour la première fois fin XIX<sup>e</sup> siècle. Au sens linguistique, la francophonie (avec un f minuscule) désigne les locuteurs de la langue française dans le monde. À partir de 1960, avec la volonté d'intellectuels africains – tels le Sénégalais Senghor et le Tunisien Bourguiba – de rassembler les francophones autour d'un projet commun de défense de la langue française, le terme de Francophonie (avec un F majuscule) a pris une dimension politico-culturelle. C'est en 1970 à Niamey que sont posées les bases de ce projet. Soucieuse d'éviter l'accusation de néocolonialisme, la France ne s'y engage que très progressivement.

Ce n'est qu'entre 1986 et 1997 que la Francophonie est véritablement institutionnalisée avec la création de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). L'élargissement de 18 membres à ses origines à 68 membres et observateurs depuis 2006 a modifié l'équilibre géographique d'une Francophonie historiquement surtout africaine. Il s'est accompagné d'une redéfinition de son rôle et d'un recentrage de ses missions autour des thèmes de la démocratie, de la diversité culturelle et du développement.